

présentation

Le DSA Architecture et patrimoine est un **diplôme post-master à caractère professionnalisant** centré sur les problématiques de conservation, restauration et mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager ainsi que sur la question de son usage dans la société contemporaine.

objectifs

- Le DSA Architecture et patrimoine délivre un diplôme aux architectes qui souhaitent se spécialiser dans la maîtrise des opérations liées au patrimoine architectural et paysager en milieu urbain et en milieu rural, en vue de sa conservation, sa restauration, sa mise en valeur et son usage dans la société contemporaine.
- Ce diplôme permet d'approfondir la connaissance des édifices, de la ville ancienne et des sites naturels et à maîtriser les études et les interventions sur ce patrimoine.
- Il est centré à l'Énsa-PB sur le projet, en prise directe avec l'évolution des techniques, des doctrines, de la demande sociale, de la culture contemporaine notamment avec une démarche écoresponsable.

programme

- 4 semestres dont un en mise en situation professionnelle (MSP),
- 3 jours d'enseignement par semaine (lundi, mardi et mercredi),
- 3 semaines intensives et 2 ou 3 voyages d'études.

public concerné

Le DSA Architecture et patrimoine s'adresse aux architectes diplômés.

procédure d'admission

Le dossier de candidature est à déposer sur le portail admission.archi.fr du **4 mai au 14 juin 2026**.

plus d'informations

www.paris-belleville.archi.fr

Rubriques Formations/spécialisations

contact

Déborah Arnaudet, responsable de la formation

✉ deborah.arnaudet@paris-belleville.archi.fr ☎ 01 53 38 50 64

